

CC Yonne Nord - Chemin des Ouches

Inventaire des ZAE au titre de l'article 220 loi climat et résilience

Vu article 220 de la loi Climat et Résilience adoptée le 24 août 2021, vu article L318-8-2 du Code de l'urbanisme, vu article 6 du RGPD

Occupants des unités foncières



-  Unité foncière jamais occupée au sens de l'article 220 de la loi climat et résilience
-  Unité foncière occupée au sens de l'article 220 de la loi climat et résilience
-  Unité foncière vacante au sens de l'article 220 de la loi climat et résilience

Une unité foncière est définie comme l'ensemble des parcelles regroupées et contiguës d'un seul tenant appartenant au même propriétaire.

Liste des occupants des unités foncières

n°	Occupants
1	BLONDEEL [87882677500032] STEF & COOK [88148626000022]
2	résidentiel habitat
3	LE FOURNIL DE JOHAN [53449640100017] SCI JOHAN [87859986900012]
4	FORCE AUTO [49084207700029] INTERMEDIAIRE V.O [98253009900018] RAMAT [88425023400017]

Identification des unités foncières vacantes

Nb unités foncières vacantes	Nb unités foncières total	Indice de vacance Art. 220 loi climat
0	4	0 %

Surfaces des unités foncières vacantes m²	Surface total des Unités foncières m²	Part de la surface vacante
0	6207	0 %

Liste des parcelles composant les unités foncières

Unité foncière	Commune	Section	Numéro	Propriétaire anonymisé
89074000ZW0351	074	ZW	0351	_X_
890740000A0666	074	A	0666	_X_
uf890740262459	074	ZW	0353	SCI JOHAN
uf890740262459	074	ZW	0352	SCI JOHAN
uf890740283068	074	ZW	0369	_X_
uf890740283068	074	ZW	0368	_X_

Sources

Traitements / relevé terrain / analyse :

CC Yonne Nord 2026

Autres sources de données mobilisées :

Observatoire du Foncier Economique Régional / AER Bourgogne-Franche-Comté 2026

Base Sirene des entreprises et de leurs établissements, INSEE 2026

Fichiers fonciers DGFIP / CEREMA

Fichiers des locaux et des parcelles des personnes morales, Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique

Fichier des Locaux commerciaux vacants (LOCOMVAC), DGFIP

Photographies aériennes, Institut Géographique National